

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4416 - Dimanche 4 mars 2018 - Prix : 10 DA

A la rencontre du printemps

La Kabylie renoue avec «Amagar N'Tafsut»

Page 24

Besoin pour certains et profession pour d'autres

La mendicité bat son plein malgré son interdiction par la loi

Page 2

Une fin de guerre qui se dessinait mais qui ne se dessine plus

Par Mohamed Habili

On sait comment la guerre en Syrie a commencé, on ne sait toujours pas comment elle se terminera, bien qu'elle aille sur sa septième année, et que la plus grande partie du pays soit passée sous le contrôle de l'Etat syrien. Partout ailleurs, cela aurait constitué la meilleure preuve que les jeux sont faits pour l'essentiel, que le conflit est indéniablement sur sa fin, et que ses chances de se renouveler sont pour cela des plus négligeables. A vrai dire, jusqu'à encore assez récemment, cette idée dominait également dans le cas qui nous occupe. L'armée syrienne et ses alliés, pensait-on assez communément, n'avait plus qu'une ou deux batailles à mener et à remporter, un dernier gros effort à consentir, deux positions fortes de l'opposition à réduire, et elle serait en droit de proclamer la victoire, ce qui vraisemblablement ne saurait trop tarder désormais. Quelques mois y suffiraient sans doute ; qui plus est, dans le courant même de 2018. Ces deux bastions de l'opposition qu'il lui restait à reprendre, ce ne pouvait être que la Ghouta orientale d'une part, et Idlib de l'autre, encore qu'il lui soit possible de faire le moment venu l'économie d'une bataille pour reprendre cette dernière place. La question relative au temps restant avant que les combats ne cessent complètement dépendait donc de la durée de la vraie dernière bataille à livrer, celle de la Ghouta, dont le dernier épisode se déroule en ce moment même.

Suite en page 3

Saisie en une année de 52 tonnes de cannabis provenant du Maroc

Le fléau de la drogue de plus en plus alarmant



La drogue continue d'inonder le pays par grosses quantités. Le bilan de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, relatif à l'année écoulée, est des plus alarmants : plus de 52 tonnes de résine de cannabis ont été saisies. [Lire page 2](#)

Monde syndical à Béjaïa

Des sections du Snapap rejoignent en bloc l'Ugta

Page 24

Nouvelle exposition à l'espace d'art contemporain «Espaco»

«El Moustach» dévoile la pop culture algérienne

Page 13

Saisie en une année de 52 tonnes de cannabis provenant du Maroc

Le fléau de la drogue de plus en plus alarmant

■ La drogue continue d'inonder le pays par grosses quantités. Le bilan de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, relatif à l'année écoulée, est des plus alarmants : plus de 52 tonnes de résine de cannabis ont été saisies.

Par Louiza Ait Ramdane

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Selon l'ONLDT, un total de 52 609,9 kg de résine de cannabis saisi durant l'année 2017. Les frontières Ouest avec le Maroc, grand producteur de cette substance se taille la part du lion avec 78,87%. Se référant au bilan des services de lutte contre les stupéfiants (Gendarmerie nationale, Police et Douanes), la même source indique que la quantité de résine de cannabis saisie durant l'année écoulée a enregistré une baisse de 51,77% par rapport à la même période de l'année 2016, en raison surtout du renforcement du dispositif sécuritaire au niveau des frontières. Toutefois, malgré cette baisse les quantités saisies sont toujours très élevées.

Selon le rapport, 17,50% des quantités saisies ont été enregistrées dans la région Sud du pays, 1,94% dans la région Est et seulement 1,69% au centre du pays. S'agissant des drogues dures, la quantité de cocaïne saisie en Algérie a très fortement baissé, passant de 59 099,41 grammes en 2016 à 6 279,40 grammes en 2017, soit une baisse de 89,37%, selon le même bilan.

La quantité d'héroïne saisie a, par contre, augmenté de moitié, passant de 1 403,82 grammes à 2 120,96 grammes durant la même date de référence, soit 51,08%. Par ailleurs, le rapport a également relevé la saisie de 1 201 792 comprimés de substances psychotropes de différentes marques en 2017, en hausse de 12,07%.

Les données de l'ONLDT révèlent également que 42 432 individus ont été impliqués dans des affaires liées à la drogue, dont 274 étrangers. Le rapport a relevé que le nombre des personnes impliquées est en hausse de 12,81%. Le même bilan fait également état de 642 personnes en fuite. Les données de l'ONLDT révèlent également que parmi les personnes impliquées, 8 622 sont des trafiquants alors que 22 929 sont des usagers de résine de cannabis, 4 903 sont des trafiquants de substances psychotropes et 5 625 autres en sont des usagers. S'agissant du

trafic des drogues dures, il concerne 148 trafiquants et 47 usagers de cocaïne et 71 trafiquants et 44 usagers d'héroïne.

D'autre part, 32 952 affaires ont été traitées en 2017, contre 30 113 affaires en 2016, soit une augmentation de 9,43%. Sur le total de ces affaires traitées, 8 072 sont liées au trafic de drogue, 24 858 autres affaires relatives à la détention et à l'usage de drogue et 22 affaires liées à la culture de cannabis, selon la même source.

17 500 toxicomanes pris en charge en 2017

Durant la même période, plus de 17 500 toxicomanes ont bénéficié d'une prise en charge médicale et thérapeutique durant l'année 2017, dont plus du tiers sont des jeunes âgés de 26 à 35 ans. Au total, 17 567 toxicomanes, dont 6 355 âgés entre 26 et 35 ans (36,18%) ont bénéficié d'une prise en charge médicale et thérapeutique durant l'année 2017, a précisé l'Office dans son rapport. Concernant les tranches d'âge des toxicomanes traités, le rapport de l'Office fait également état de 6 203 per-



PH.D. R.

sonnes âgées entre 16 et 25 ans et 527 autres âgés de moins de 15 ans durant la même date de référence. La prise en charge des toxicomanes, pour soins et désintoxication, a concerné 16 218 bénéficiaires de consultations externes, 1 177 autres

bénéficiaires d'hospitalisation volontaire et enfin 172 toxicomanes ont fait l'objet d'injonction thérapeutique, selon la même source. Sur le total des toxicomanes traités, le rapport fait ressortir 1 782 femmes soit 10,14% et 15 785 hommes 89,86%. Sur

le total des toxicomanes traités, 8 067 sont des travailleurs qui représentent 45,92% et 7 700 autres sont sans emploi 43,83%, alors que 1 800 sont des étudiants soit 10,25%.

L. A. R.

Besoin pour certains et profession pour d'autres

La mendicité bat son plein malgré son interdiction par la loi

Malgré les lourdes sanctions allant jusqu'à des peines de prison pour les mendiants et les parents exploitant leurs enfants pour mendier, à Alger, comme partout dans le pays, des femmes avec des enfants, souvent des nouveau-nés, persistent à mendier.

La mendicité en Algérie est un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur. Et malgré la loi interdisant cette pratique en Algérie, on retrouve des mendiants, femmes, hommes et enfants au niveau des passerelles, sur les trottoirs, devant les mosquées, les magasins et même dans les transports publics privés. En effet, à chaque arrêt de bus, des enfants montent à bord des bus et demandent de l'argent aux passagers. Cette pratique est strictement interdite par la loi algérienne car l'ordonnance n° 69-51 du 17 juin 1969 portant l'interdiction de la

mendicité et du vagabondage stipule dans son article 1° : «La mendicité et le vagabondage sont interdits sous quelque forme que ce soit, sur toute l'étendue du territoire». Concernant la mendicité avec un mineur, l'article 195 bis, de la loi n° 14-01 du 4 rabie ethani 1435 correspondant au 4 février 2014 modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966 portant code pénal : «Est puni d'un emprisonnement de six mois deux ans, quiconque mendie avec un mineur de moins de 18 ans, ou l'expose à la mendicité. La peine est portée au double lorsque l'auteur de l'infraction est un ascendant du mineur ou toute personne ayant une autorité sur celui-ci». En effet, il existe deux types de mendicité d'enfants en Algérie. Le premier concerne les enfants exploités par leurs parents biologiques qui les exposent à tous les dangers,

jouant ainsi sur les sentiments des passants. Le deuxième type concerne les enfants «loués» par des mendiants et des mendiants, moyennant de l'argent. Aujourd'hui, il y a tellement de mendiants à tel point qu'il est difficile de distinguer le mendiant honnête du mendiant professionnel. De celui qui mendie parce qu'il est vraiment dans le besoin et de celui qui a fait de la mendicité un métier qui lui permet le gain facile. Les mendiants sont majoritairement des Algériens, mais surtout des migrants en provenance du Niger et de Syrie. Devant ce phénomène, de manière générale, éprouvent beaucoup de compassion envers ces étrangers qu'ils aident au mieux, non sans s'interroger, disons-le, sur l'étrange facilité avec laquelle ils ont atterri dans la capitale et les principales concentrations urbaines du pays. Certains

croient savoir que les migrants en provenance du Niger ne sont pas des réfugiés de guerre ou des sinistres de la sécheresse mais plutôt des mendiants professionnels qui se livrent à cette activité depuis toujours dans leur pays. L'Algérie est, à l'évidence, leur nouveau terrain de chasse depuis qu'ils ont appris de la part de certains d'entre eux, revenus fortunés au pays, que les Algériens sont généreux. Voilà pourquoi ils viennent en masse avec femmes et enfants. Pourtant, rien de la situation au Niger, actuellement, ne justifie ce déferlement de migrants sur l'Algérie. Aux migrants nigériens, il faut aussi prendre en considération les Syriens, en grand nombre dans notre pays. L'Algérie leur a ouvert les bras, eux qui ont fui les combats dans leur pays.

Thinherine Khouchi

Temmar préside la cérémonie de distribution à Oran

Remise de clés de 1 530 logements tous types confondus

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar a présidé, samedi à Oran, la cérémonie de distribution de 1 530 logements de différentes formules, réalisés dans plusieurs communes de la wilaya. Le ministre a procédé, lors de cette cérémonie organisée au niveau du site des 2 700

logements AADL d'Ain El Beida, à la remise des clés de 820 logements de type F3 et F4 de location/vente sur un total de 1.500 logements. Il a également remis les clés à 309 bénéficiaires de logements publics locatifs (LPL) sur un total de 416 familles détentrices de pré-affectations de la délégation communale de

Sidi El Bachir (commune d'Oran) qui seront relogés jeudi prochain dans de nouveaux logements situés au niveau du nouveau pôle urbain de Belgaid. Un quota restant, 206 familles, sera relogé prochainement après achèvement des travaux d'aménagement extérieurs du lotissement n° 7. Au niveau du même site,

Abdelwahid Temmar a posé la première pierre d'un projet de réalisation d'un CEM. Pour rappel, le site abritera au total 12 établissements des trois paliers scolaires, le siège d'une sûreté urbaine et une polyclinique. Enfin, le ministre a procédé, au niveau du site 80 logements promotionnels aidés (LPA) à Hai

USTO à la distribution de 191 unités LPA, dont 67 logements au nouveau pôle urbain de Belgaid, 44 autres à Hai Essabah et 80 logements similaires à Hai USTO. Cette opération de distribution de logements est la deuxième du genre à être organisée depuis le début de l'année en cours.

Safy T.

Arnaque ou opportunité à saisir ?

Les soldes d'hiver s'achèvent sur un bilan mitigé

■ Les soldes d'hiver n'ont pas particulièrement convaincu les Algériens. Au dernier jour de la fin officielle de l'édition 2018, le bilan reste timide.

Par Meriem Benchaouia

Cette période reste incontournable pour les commerçants. Elle permet non seulement un écoulement accéléré des stocks mais aussi de réaliser des ventes additionnelles. Pour preuve, certains magasins étalent des stocks de marchandises plus abondants qu'en période normale, probablement des fins de série de l'année dernière. Et ce, tout en gardant un coin d'articles de nouvelle collection. Cette pratique est devenue monnaie courante durant cette période. Les clients s'en accommodent tant bien que mal. Si certains estiment que c'est l'occasion d'acquiescer des produits à bas prix où les démarques sont respectées, d'autres y voient une véritable arnaque pour attirer les clients. Effectivement ces derniers, conduits par l'idée de faire la bonne affaire, sont souvent déçus. Il se trouve que certains prix ne sont pas vraiment soldés. C'est d'ailleurs le témoignage de certains citoyens. En Algérie, les véritables soldes «n'existent pas» Il s'agit d'une pratique trompeuse juste pour attirer les clients, affirme un père de famille, selon lequel «des remises symboliques sont appliquées sur des stocks morts». A Alger-Centre, notamment à Hassiba Ben Bouali et Didouche Mourad, un grand nombre d'affiches de différentes tailles et couleurs décorent les vitrines, particulièrement des locaux spécialisés dans la vente de vêtements et de chaussures, notamment aux dernières heures



des soldes d'hiver, fixées cette année par la Direction du commerce du 18 au 28 février. Un commerçant à Hassiba Ben Bouali a préféré, en plus des affiches collées sur sa vitrine, sortir de son local pour crier, à voix haute, les réductions importantes qu'il propose sur des vêtements pour hommes. Pas loin de la Grande poste, un autre commerçant a recours à la même méthode pour inciter les femmes à acheter ses produits, affichés à des prix «exceptionnels», selon ses dires. Plusieurs clients ont affirmé que la publicité faite par les commerçants et vendeurs est «mensongère». Une étudiante de la Faculté centrale a indiqué, à ce propos, qu'un commerçant à Didouche Mourad a augmenté le prix d'un produit qui l'intéressait en affichant le prix initial comme

celui d'un produit soldé. Toutefois, plusieurs commerces n'affichaient pas la mention «Soldes» sur leurs vitrines mais plutôt des affiches de réductions allant de 20% à 80%. D'autres affiches mentionnent des prix attractifs mais une fois dans le magasin, impossible de trouver les produits indiqués. Plusieurs parents profitent de la saison des soldes pour acheter des articles à leurs enfants. Une dame de Belouizdad, sur le point d'acheter un manteau pour sa fille de dix ans, a indiqué qu'elle a réussi, tout de même, à réaliser un bénéfice de 1500 DA sur le produit qu'elle a acheté. La Direction du commerce de la wilaya d'Alger avait accordé, au début de la saison des soldes, 122 autorisations aux commerçants et opérateurs économiques pour pratiquer la

vente au rabais ou la vente promotionnelle. Les soldes ont pour objectif, selon le représentant de la Direction, Dehar Layachi, de «donner aux commerçants l'opportunité de promouvoir leurs activités et au consommateur l'occasion d'acheter différentes marchandises à des prix réduits». Il a fait état, à ce propos, de l'intensification de patrouilles des agents de contrôle, ajoutant que des peines seront infligées aux commerçants contrevenants, qui annoncent des réductions sans l'obtention préalable de l'autorisation. Selon le bilan de la période des soldes d'hiver de 2017, 215 autorisations ont été accordées, tandis que 185 infractions aux conditions de vente au rabais et de vente promotionnelle ont été enregistrées.

M. B.

«En infraction par rapport à la législation»

Le ministère du Travail alerte sur des groupes «se présentant comme des syndicats»

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a alerté samedi l'opinion publique et tous les employeurs contre des groupes se présentant comme des organisations syndicales, mais qui sont en réalité «en infraction par rapport à la législation du travail et ne représentent aucune catégorie socio-professionnelle». «La pseudo Confédération générale autonome des travailleurs en Algérie (CGATA) ainsi que les groupements de personnes utilisant la dénomination syndicale de l'ex-SNATEGS, qui a en toute indépendance déclaré sa dissolution conformément à son statut, sont en infraction par rapport à la législation du travail et ne représentent aucune catégorie socio-professionnelle aussi bien dans le secteur de la Fonction publique que dans le secteur économique public et privé», a averti le ministère du Travail dans

un communiqué. Concernant le Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (Snapap), la même source a relevé qu'il a été enregistré sous la référence n° 01 en date du 9 septembre 1990 et que la présidence est assurée par Felfoul Belkacem. Le ministère a constaté que «à travers des déclarations rapportées par certains organes de presse et via les réseaux sociaux, des personnes ou corporations de personnes tentent d'organiser des réunions ou accordent des interviews à des quotidiens de presse en se présentant comme étant responsables de pseudo-organisations syndicales qui n'ont aucune constitution légale et vont même jusqu'à diffuser des tracts au niveau des lieux de travail et la voie publique». Le ministère du Travail a précisé qu'il a tenu, à travers ce communiqué, à «informer également de cette situation

les organisations syndicales de travailleurs légalement constituées». Une liste exhaustive des 66 organisations syndicales de travailleurs enregistrées à fin février 2018 par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, conformément à la loi n° 90-14, est jointe en annexe du communiqué (lire liste exhaustive sur www.aps.dz). Le ministère rappelle que la loi n° 90-14 du 2 juin 1990, modifiée et complétée, relative aux modalités d'exercice du droit syndical a déterminé les conditions et la procédure de constitution des organisations syndicales ainsi que les critères de leur représentativité au sein des organismes employeurs et au niveau national. En effet, «la création d'un syndicat obéit au respect des dispositions de la loi n° 90-14 visée ci-dessus qui précisent que l'organisation syndicale se constitue en assemblée générale

constitutive regroupant ses membres fondateurs de travailleurs ou d'employeurs de mêmes professions, branches ou secteurs d'activité». Il importe de mentionner que «l'organisation syndicale de travailleurs ou d'employeurs est déclarée constituée après dépôt de la déclaration de constitution auprès des autorités compétentes, selon le champ territorial retenu par ses membres fondateurs». La loi a énoncé les dispositions que doivent inclure les membres fondateurs dans le statut de leur organisation syndicale, notamment «les objectifs que visent l'organisation syndicale dans ses missions de défense des intérêts matériels et moraux de ses membres, sa dénomination, son mode d'organisation, la compétence territoriale et la catégorie professionnelle, branche ou secteur d'activité couverte». Dès la mise en conformité du dossier

M. H.

par rapport à la loi, «la formalité d'enregistrement est engagée à travers la délivrance d'un récépissé d'enregistrement de la déclaration de constitution».

Ali Y./APS

LA QUESTION DU JOUR

Une fin de guerre qui se dessinait mais qui ne se dessine plus

Suite de la page une

On sait depuis quelque temps que la fin de cette bataille ne voudra pas nécessairement dire que le conflit syrien, un conflit mondial aux dehors de guerre civile, est en train de s'achever. Tout dépendra à cet égard des intentions des Etats-Unis, qui ont installé des bases dans les zones dominées par les milices kurdes, à l'est de l'Euphrate, soi-disant pour empêcher le retour de Daech, ce qui ne trompe personne, en réalité pour au moins deux raisons différentes. La première serait de peser sur la solution politique finale de la crise syrienne, de faire en sorte donc que le processus de Genève prévale au bout du compte sur ceux d'Astana et de Sotchi, et la seconde de faire barrage à la supposée expansion iranienne vers la Méditerranée et les abords immédiats d'Israël. S'agissant de ces bases, on sait que les Turcs en estiment le nombre à une dizaine, et les Russes à une vingtaine. Les uns et les autres sont d'accord pour y voir une menace grandissante. Dernièrement, une offensive menée par une force comprenant entre autres des mercenaires russes opérant en Syrie, contre l'une d'elles se trouvant dans la riche région de Deir-ezzour, a été brisée net par les Américains, ce qui en dit long sur le prix qu'ils y attachent. Tout porte à penser que l'administration Trump ne veut pas, ou ne veut plus, d'une issue à la guerre en Syrie équivalant à une complète victoire des Syriens, et de leurs alliés russes et iraniens, et dont l'une des conséquences serait le bouleversement du rapport de force au Moyen-Orient jusqu'ici en leur faveur et à ceux de leurs alliés, au premier rang desquels Israël. Le F-16 israélien descendu récemment par la défense anti-aérienne syrienne en est peut-être pour eux un signe précurseur, pour ne pas dire la confirmation de craintes déjà anciennes. On comprend qu'il soit difficile dans ces conditions d'assigner une fin plus ou moins proche, en tout cas dans le cadre de cette année, à la guerre en Syrie. En effet, quand celle-ci aura épuisé toutes les potentialités de ses premières formes, autrement dit quand il ne restera plus rien de Daech ni d'aucun groupe d'opposition, il y aura encore ces bases américaines installées sur le tard, qui seront susceptibles de tout remettre en jeu. De renouveler la guerre.

Selon Zitouni

«La restitution des crânes des résistants algériens est en bonne voie»

■ Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a indiqué, samedi à Oum El Bouaghi, que la restitution des crânes des résistants algériens, conservés depuis près de deux siècles au musée de l'Homme de Paris, en vue de leur inhumation en Algérie, «était en bonne voie».

Académie militaire de Cherchell Gaïd Salah aujourd'hui en visite de travail

LE GÉNÉRAL de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, effectuera aujourd'hui une visite de travail à l'Académie militaire de Cherchell (Tipaza), où il tiendra une rencontre avec les cadres et les élèves officiers de cet établissement de formation, indique hier le ministère de la Défense nationale (MDN), dans un communiqué. «Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, effectuera, le dimanche 4 mars 2018, une visite de travail au niveau de l'Académie militaire de Cherchell «le défunt Président Houari-Boumediène», précise la même source. «Cette visite sera une occasion durant laquelle Monsieur le général de corps d'armée aura à évaluer le degré d'application des programmes de formation au niveau de l'Académie et tenir une rencontre d'orientation avec les cadres et les élèves officiers de ce prestigieux établissement de formation», ajoute le communiqué.

Said G.

Formation professionnelle Ouverture en septembre d'un institut d'audiovisuel et arts graphiques

LA MISE en service de l'Institut national spécialisé en audiovisuel et industrie des arts graphiques de Boudouaou (wilaya de Boumerdès), 2^e à l'échelle nationale après celui d'Ouled Fayet (Alger), interviendra en septembre prochain, a annoncé, samedi, le directeur local de la formation et de l'enseignement professionnels. L'institut sera opérationnel dès le parachèvement des opérations d'équipement, actuellement en cours, a indiqué à l'APS Sadek Saadna, en marge d'un exposé sur la nouvelle rentrée professionnelle du 24 février dernier en conseil de wilaya. Il est doté d'une capacité d'accueil de 300 places pédagogiques, en sus de 240 lits en régime internat. Sa réalisation a coûté une enveloppe de 240 millions de DA, hors équipement.

L'établissement assurera une formation dans neuf spécialités, dont quatre dans le domaine de l'audiovisuel et cinq dans les arts de la photographie. La formation, d'une durée de deux ou trois années (suivant la spécialité enseignée), y est couronnée par un diplôme de technicien supérieur. Dans son exposé, M. Saadna a fait part de l'ouverture, au titre de cette session de février, de trois nouvelles spécialités en formation diplômante, à savoir la conduite et entretien de matériel agricole, souffleur sur verre et sculpture de marbre et de pierres. Parallèlement, quatre spécialités ont été introduites en mode de formation qualifiante, relatives à la transformation et la conservation, puériculture ainsi que montage et entretien de matériel frigorifique et de climatisation.

Hani Y.



Par Hasni H.

Interrogé sur ce dossier en marge de la cérémonie commémorant le 61^e anniversaire de la disparition du martyr Larbi Ben M'hidi (1923-1957) tenue au Douar Kouahi (Ain M'lila), lieu de naissance du martyr-symbole, le ministre a affirmé que «la restitution des crânes des résistants algériens était en bonne voie», rappelant qu'une commission technique chargée de la restitution des crânes est «à pied d'œuvre». «La commission a entamé son travail après la présentation par

l'Algérie d'une demande officielle à la France concernant ce dossier», a-t-il ajouté. M. Zitouni a également répondu à une question relative à la récupération des archives de l'Algérie détenues en France, assurant qu'«il y a une volonté entre les deux parties pour étudier le dossier à travers des spécialistes dans le cadre d'une commission mixte». Au Douar Kouahi, le ministre s'est recueilli à la mémoire de Larbi Ben M'hidi en présence de la sœur du martyr, Drifa Ben M'hidi, des autorités locales civiles et militaires, des

membres de la famille révolutionnaire et de nombreux citoyens. Il a également visité la maison familiale qui a vu naître, il y a 95 ans, le martyr. Au centre-ville d'Ain M'lila (60 km à l'ouest d'Oum El Bouaghi), Tayeb Zitouni a inauguré une stèle commémorative à la mémoire de Larbi Ben M'hidi et rendu hommage au membre du Groupe des 22 historique, «architecte de la grève des huit jours» (la grève a été déclenchée le 28 janvier 1957 par les commerçants et travailleurs algériens, NDLR). Sur les lieux, le ministre des Moudjahidine a

appelé à «la fidélité au message des chouhada et des moudjahidine, pour la préservation de la mémoire historique de l'Algérie». «Il nous appartient de s'inspirer des sacrifices des chouhada et de la bravoure des moudjahidine pour l'édification du présent et de l'avenir», a-t-il souligné. Dans la ville d'Ain M'lila, M. Zitouni prendra part à une rencontre sur le martyr Larbi Ben M'hidi, au cours de laquelle des conférences sur la vie et l'œuvre du martyr-symbole seront animées.

H. H./APS

Casnos Tizi Ouzou

Des organisations professionnelles appellent au non-paiement des cotisations

Le Collectif des organisations professionnelles de la wilaya de Tizi Ouzou a appelé, samedi, au boycott du paiement des cotisations des commerçants auprès de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos). En effet, dans une déclaration signée par l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), le Collectif d'appui à la micro-entreprise (Came) et la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs (Fnje), il est fait état du «gel total des cotisations comme première mesure, et nous aviserons sous quinzaine d'autres actions plus fermes et décisives jusqu'au règlement final de ce litige selon les lois de la République». Les responsables de la Casnos sont accusés de «mépris» et les pouvoirs publics de «mutisme pour ne pas dire d'indifférence» face au problème de cotisations auprès de cette même caisse. Dans la même déclaration, ses rédacteurs ont appelé au «dialogue sain et à une concertation globale dans un climat de concorde, loin de toute surenchère et autres arrières-pensées». Pour rappel, ce même collectif avait initié une grève gé-

rale le 31 janvier dernier en guise de protestation contre «les agissements répressifs, les redressements abusifs, les descentes punitives et le chantage orchestrés par les services de la Casnos de Tizi Ouzou». Les initiateurs de ce mouvement de grève réclamaient aussi «l'alignement du barème des cotisations sociales auprès de la Casnos».

Le centre anti-cancer sera livré au second trimestre

Le directeur de la santé et de la population de la wilaya de Tizi Ouzou, Abbès Ziri, a annoncé la livraison du centre anti-cancer (CAC) de Draa Ben Khedda durant le second trimestre 2018, tout en précisant qu'une cagnotte de 40 milliards de centimes a déjà été débloquée pour l'acquisition des équipements.

Le responsable, qui s'exprimait sur les ondes de la radio locale, a indiqué que dans un premier temps cet établissement va prendre en charge la radiothérapie au profit d'une moyenne de 150 malades par jour. Interrogé, par ailleurs, sur le taux

d'avancement du projet de réalisation d'un hôpital de 60 lits à Ouadhias, Abbès Ziri a précisé que celui-ci a atteint les 70% sans donner de délai sur sa livraison. S'agissant du projet de réalisation d'un EPH à Bouzeguène, le DSP de Tizi Ouzou a précisé que les négociations autour de son coût est en discussion avec le groupe Cosider. Ce dernier a été retenu pour sa réalisation par la voie du gré-à-gré. Quant à l'EPH inscrit à l'indicatif de Maatkas, Abbès Ziri a fait état d'une demande de réévaluation de l'opération, précisant que l'enveloppe de crédit allouée à celui-ci est de 59 milliards de centimes alors que le montant de l'offre faite par les potentiels réalisateurs avoisine les 120 milliards de centimes. Enfin, le DSP de Tizi Ouzou a reconnu le problème de fonctionnement des salles de soins à travers de la wilaya en raison du manque d'effectifs de certaines catégories de personnel médical, notamment les aides soignants. Il a, à ce propos, révélé que dans le secteur sanitaire de Ouaguenoune pas moins de 8 salles de soins sont fermées.

Hamid Messir

Pétrole

Le prix du panier de l'Opep à plus de 62 dollars

■ Le prix du panier de référence du brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi jeudi à 62,23 dollars le baril, contre 63,97 dollars la veille, a indiqué l'Organisation sur son site web.

Par Assia D.

Les cours de l'or noir ont terminé la semaine en hausse, rebondissant à la faveur d'un repli du dollar à la fin d'une semaine marquée par les inquiétudes sur la vigueur de la production américaine. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai a clôturé à 64,37 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), soit 54 cents de plus que jeudi soir. Sur la semaine il a perdu 4,0%. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat d'avril a gagné 26 cents pour finir à 61,25 dollars. Sur la semaine il a abandonné 3,6%. Cette hausse peut être imputée en partie à la baisse du dollar, qui est redescendu vendredi. Ainsi, selon certains analystes, un accès de faiblesse du billet vert, monnaie de référence des prix du baril, tend à rendre



plus attractifs les achats de brut pour les investisseurs utilisant d'autres devises. D'autre part, des craintes reviennent sur le devant de la scène de voir la production américaine de brut, en pleine explosion, inonder le marché mondial. Mercredi, le rapport hebdomadaire de l'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA) a fait état d'une hausse des

stocks de brut et d'essence et d'une progression des extractions quotidiennes. Le nombre de puits de pétrole actifs aux Etats-Unis a encore augmenté d'une unité cette semaine, à 800 puits, selon les données hebdomadaire de la société Baker Hughes. Pour rappel, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et dix autres producteurs, dont la

Russie, sont engagés dans un accord de limitation de la production pour rééquilibrer le marché mondial. Cet engagement entamé en 2017 et renouvelé jusqu'à fin 2018, a permis aux prix de remonter l'année dernière, alors que l'industrie américaine extrait à des niveaux records. En janvier dernier, l'Opep et ses partenaires ont réduit leur production au-delà

de leurs engagements, atteignant un taux de conformité «exceptionnel» de 133%, selon le Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord de réduction de la production pétrolière des pays Opep et non Opep (JMMC). Le ministre de l'Energie des Emirats arabes unis, Souhail al-Mazrouei, qui assure la présidence tournante de l'Opep, a affirmé mardi s'attendre à un marché pétrolier mondial équilibré cette année. L'Opep avait dans son dernier rapport, revu à la hausse la croissance de l'offre non-Opep pour 2018, croissance qui devrait atteindre 1,4 million de barils par jour (mbj) (contre une croissance de 1,15 mbj attendue le mois dernier) pour atteindre une offre totale moyenne de 59,26 mbj. Cette Organisation a souligné que «la hausse de la production aux Etats-Unis demeure préoccupante» alors que l'Organisation s'est associée à dix autres producteurs, dont la Russie, pour limiter leur production et rééquilibrer le marché mondial. Cet accord a été prolongé à deux reprises et doit actuellement durer jusqu'à fin 2018.

A. D./APS

Sidérurgie L'OMC «clairement préoccupée» par le projet de taxes de Trump (Azevedo)

L'ORGANISATION mondiale du commerce est «clairement préoccupée» par le projet du président américain de taxer les importations d'acier et l'aluminium, a indiqué le patron de l'OMC, mettant en garde contre une «guerre commerciale». «L'OMC est clairement préoccupée par l'annonce des plans américains concernant les droits de douanes sur l'acier et l'aluminium», a affirmé Roberto Azevedo, dans une très rare déclaration écrite. «Une guerre commerciale ne serait dans l'intérêt de personne», a-t-il également fait valoir. Pour le directeur général de l'OMC, «le risque d'escalade est réel, comme l'ont montré les premières réponses des autres» pays. «L'OMC surveillera la situation de près», conclut-il. Donald Trump a affirmé jeudi qu'il annoncerait la semaine prochaine l'imposition de droits de douane de 25% sur l'acier et 10% sur l'aluminium importés par les Etats-Unis. En réaction, la Commission européenne élabore une liste ciblée de produits américains qu'elle pourrait lourdement taxer afin d'envoyer «un message politique» si le président américain confirme son projet, a-t-on appris vendredi auprès d'une source européenne.

R.E.

Taxe sur les pneus neufs importés

Les modalités de prélèvement fixées par un décret exécutif

Les modalités de prélèvement et de reversement de la taxe sur les pneus neufs importés ont été fixées par un décret exécutif publié au «Journal officiel» n° 10. Selon ce nouveau texte, sont soumis à cette taxe les pneus neufs importés dont le poids varie entre 3 et 15 kg et destinés aux véhicules légers, et ceux pesant plus

de 15 kg pour les véhicules lourds. La taxe sur les pneus neufs importés est prélevée à l'importation par les services des douanes par référence au nombre de pneus importés, précise le décret exécutif. Le montant de cette taxe est fixée à 450 DA/pneu destiné aux véhicules légers, et à 750 DA/pneu destiné

aux véhicules lourds. Quant à l'affectation des revenus de cette taxe, 35% sont affectés au profit des communes, 35% au profit du budget de l'Etat et 30% pour le Fonds spécial de solidarité nationale. Par ailleurs, le décret exécutif précise que «la taxe sur les pneus neufs importés n'est pas comprise dans l'assiette de calcul

de la TVA». Il est aussi stipulé que cette taxe «doit apparaître de façon distincte sur les factures établies à tous les niveaux de la distribution et de la commercialisation». Ce décret exécutif vient en application de l'article 112 de la loi de finances pour 2017 qui a institué une taxe sur les pneus neufs importés.

Younès F.

Changes

L'euro monte face à un dollar sous pression

L'euro montait face à un dollar qui effaçait l'essentiel de ses gains de la semaine après les lourdes taxes sur les importations d'aluminium et d'acier annoncées par Donald Trump. L'euro valait 1,2316 dollar, contre 1,2267 dollar jeudi soir. Il était tombé jeudi à 1,2155 dollar, son niveau le plus faible depuis mi-janvier. La monnaie unique européenne baissait face à la devise japonaise, à 130,10 yens pour un euro – tombant ce matin à 129,56 yens, au plus bas en près de six mois – contre 130,32 yens jeudi soir. Le billet vert aussi baissait face à la monnaie nipponne, à 105,63 yens pour un dollar – atteignant à midi 105,25 yens, son niveau le plus faible depuis mi-novembre 2016 – contre 106,24 yens la veille. «L'aversion au risque domine les marchés du fait de craintes grandissantes d'une guerre commerciale après la décision de Donald Trump d'imposer une taxe de

25% sur les importations d'acier et de 10% sur celles d'aluminium, afin de tenter de contrer les pratiques de la Chine», a observé un analyste. Cette annonce a poussé les cambistes à arranger quelques bénéfices sur le dollar après son sommet en sept semaines atteint la veille, a observé un autre analyste. L'Union européenne (UE) a annoncé son intention de «réagir fermement», le Canada estimant de son côté qu'une taxe sur l'acier serait «inacceptable», tandis que la Chine a exhorté les Etats-Unis à «refrèner leurs mesures protectionnistes». Le vice-président de la Commission européenne, Jyrki Katainen, a estimé vendredi dans un entretien à l'AFP qu'il restait «une fenêtre d'opportunité» afin d'éviter une guerre commerciale avec les Etats-Unis. «Le président des Etats-Unis n'a pas encore signé les propositions. Donc nous espérons qu'il reconsidèrera ses

intentions», a-t-il déclaré. Le principal bénéficiaire des craintes d'une guerre commerciale était le yen, qui est vu par les cambistes comme l'une des devises les plus sûres en période d'incertitudes économiques. Le dollar avait bondi mardi suite à la première audition du nouveau président de la Réserve fédérale américaine (Fed) Jerome Powell au Congrès américain. Lors de cette première audition mardi devant une commission de la Chambre des représentants, les propos très optimistes de M. Powell sur la croissance et l'inflation américaines avaient alimenté les spéculations sur la possibilité de voir la Fed relever ses taux d'intérêt quatre fois cette année. Mais la deuxième audition de M. Powell jeudi, devant un comité du Sénat, a tempéré les attentes des cambistes, en équilibrant ses propos. En outre, les cambistes optaient pour la prudence en attendant la prochaine

réunion monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) prévue le 8 mars. De son côté, le livre britannique était sous pression face à l'euro – tombant à midi à 89,51 pence, son niveau le plus faible depuis fin novembre – du fait d'un regain d'incertitude liée au Brexit, un discours de la Première ministre Theresa May n'étant pas parvenu à apaiser les inquiétudes des cambistes sur la relation future du Royaume-Uni avec l'UE. La monnaie chinoise a terminé en hausse face au billet vert, à 6,3454 yuans pour un dollar cette après-midi contre 6,3582 yuans jeudi à la même heure. L'once d'or a fini à 1 322,30 dollars au fixing du soir, contre 1 307,75 dollars jeudi. Le bitcoin valait 10 847,32 dollars contre 10 933,75 dollars jeudi soir, selon des chiffres compilés par le fournisseur de données financières Bloomberg.

A.O./agences

El Bayadh

Les travaux de la ligne ferroviaire El Bayadh-Mecheria relancés

■ Les travaux du projet de la ligne ferroviaire reliant la wilaya d'El Bayadh à Mecheria ont été relancés après la régularisation des arriérés financiers des entreprises chargées de la réalisation, a-t-on appris du directeur de wilaya des transports.

Par Lyes B.

Les travaux de réalisation de ce projet qui s'étend sur 130 km de long, 95 km dans la wilaya d'El Bayadh et 35 km dans la wilaya de Nâama, ont accusé un retard et une perturbation faute de régularisation de la situation financière de sept entreprises en charge de la réalisation, a indiqué le même responsable, rappelant que le projet a été lancé en 2012 pour un délai de 44 mois. Le directeur local des transports a souligné que les services de la wilaya sont intervenus dernièrement pour régler la situation de ces entreprises qui se sont engagées à accélérer le rythme de réalisation et à achever le projet le plus tôt. Le taux d'avancement des travaux du tronçon, en cours de réalisation sur le territoire de la wilaya, a dépassé 50 %. Les travaux de terrassement du terrain se déroulent à un rythme avancé, alors que ceux de la réali-

sation de 27 ouvrages d'art ont atteint 70 % et ceux de réalisation de 120 canalisations de drainage des eaux pluviales (80%). Ce projet, doté d'une enveloppe financière de plus de 50 milliards DA, devra contribuer à désenclaver la wilaya et sera un trait d'union entre la ligne ferroviaire du nord et du sud du pays (ligne reliant Oran à Bêchar au niveau de Mécheria (Naama) et la ligne des Hauts plateaux). Cette ligne facilitera le déplacement des voyageurs et le transport de marchandises et renforcera l'investissement dans la wilaya.

L. B./APS



Sétif/ Concentrations urbaines de Melloul, Bir Abdellah et Lehmalet

920 foyers raccordés au réseau de gaz

Au total, 920 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel au niveau des concentrations urbaines de «Melloul, Bir Abdellah» et «Lahmalet», situées au sud de la wilaya de Sétif. Lors d'une visite de travail et d'inspection, qui l'a conduite dans les communes d'Ain Oulmene, Guellal et Ouled Saber, le wali de la wilaya de Sétif, Nacer Maâsri, a choisi l'école primaire du Chahid Bachir Kara pour le coup d'envoi au raccordement au gaz naturel au profit de 600 habitations à Melloul dans la commune de Guellal relevant de la daïra d'Ain Oulmene. L'opération de raccorde-

ment en gaz naturel au profit de 320 habitations des concentrations urbaines de Bir Abdellah et Lehmalet, dans la commune d'Ouled Saber, à l'Est de Sétif, a été lancée à partir du domicile d'un habitant de cette région. Le directeur de l'énergie de la wilaya de Sétif, Mohamed Meziani a déclaré, que la longueur du réseau de raccordement de la première opération ciblant les 600 foyers s'élève à 51 km et a été réalisée sur le budget de la wilaya (second semestre 2016) pour un montant de 31 millions de DA. Il a également indiqué que cette opération a hissé le taux de rac-

cordement au réseau de gaz naturel à 90% dans la commune de Guellal et à 92% dans la daïra d'Ain Oulmene. Le même responsable a précisé, par ailleurs, que la deuxième opération liée au raccordement de 320 logements dans concentrations urbaines à Bir Abdellah et Lehmalet s'inscrit dans le cadre de la deuxième partie du plan quinquennal 2009-2014, ajoutant que la longueur du réseau de distribution a atteint 60 km, alors que la longueur du réseau de transport a atteint 1,5 Km, avec un coût total estimé à plus de 245 millions de DA.

Hocine A.

Biskra

Attribution de terres agricoles à 46 jeunes pour la réalisation de projets aquacoles

UN TOTAL de 46 jeunes diplômés des centres de formation professionnelle de la wilaya de Biskra ont bénéficié de terrains agricoles dans le cadre d'une concession pour la réalisation de projets en aquaculture, a-t-on appris du chef de la station de pêche et d'aquaculture de Biskra, Salah Bouaicha. Le même responsable a expliqué que les bénéficiaires avaient été formés pendant six mois en aquaculture, notant que la distribution de ces terrains permettra aux jeunes de réaliser leurs ambitions sur le terrain. Au moins 100 hectares, répartis entre 2 et 3 hectares, ont été alloués à ces jeunes pour réaliser leurs projets, a relevé M. Bouaicha, détaillant que ces lots sont situés dans la zone agricole au niveau de la commune d'El-Kantara destiné à l'aquaculture. Outre la création de nouveaux postes d'emploi, ce projet contribuera au développement de cette activité dans la région, ainsi que la production de quantités de poisson et la diversification des produits agricoles, a-t-il indiqué.

R.R.

Tindouf

Accroître la capacité de stockage de l'eau potable à 21 000 m³/j à fin 2019

La capacité de stockage de l'eau destinée à la distribution d'eau potable devra être portée à 21 000 m³/jour, à la fin de 2019, une fois les projets en cours réceptionnés, a-t-on appris des services de la wilaya. Les services de l'hydraulique vont réceptionner au courant de cette année deux châteaux d'eau cumulant une capacité de 2 000 m³, permettant de disposer d'une capacité d'emmagasinement

de 11 000 m³/jour d'eau potable et d'une aisance dans la distribution avec une autonomie de plus de trois jours, a-t-on fait savoir. Les travaux d'autres projets sont en cours, à l'instar de la réfection du réseau de distribution de l'eau potable à travers la ville de Tindouf, pour lequel a été alloué un financement de 200 millions DA. Le projet dont le chantier a été lancé fin novembre dernier avec un délai de 8 mois, est

actuellement à 55% d'avancement des travaux. Le secteur réalise également trois châteaux d'eau de 1 000 m³ chacun au niveau des plan d'occupation des sols (POS) El-Wifak et El-Wiam et leurs environs, pour un coût de 765 millions DA, selon la même source. L'augmentation de la capacité de la station de déminéralisation d'eau de Tindouf de 10 000 à 15 000 m³/jour est l'autre projet très attendu

par la population locale et devant être lancé avant l'été prochain. Sur un autre registre et concernant la prise en charge de l'assainissement aux flancs Nord et à l'Est de la ville de Tindouf, des travaux sont en cours (10% actuellement) pour la réalisation de collecteurs sur un linéaire de 5,6 km, dans le cadre d'une deuxième tranche dont a bénéficié la collectivité de Tindouf.

T. K.

Skikda/ Ramdane-Djamel

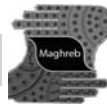
Attribution de 40 logements dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire

Quarante logements, réalisés dans le cadre du programme national de résorption de l'habitat précaire (RHP), ont été attribués à leurs bénéficiaires, a-t-on appris du directeur du logement, Mohamed Aliouche. Cette opération, deuxième du genre en l'espace d'une semaine (30 logements similaires avaient été distribués jeudi dernier dans la commune de Salah Bouchaour), s'est déroulée dans de «bonnes conditions», a affirmé le même responsable. Les services de la wilaya ont indiqué que plusieurs habitations construites illicitement

dans les dairas de Skikda et Benazouz ont été démolies, courant de cette semaine, conformément aux instructions des autorités locales. Ainsi, il a été procédé à la destruction de 110 constructions illicites à travers les communes de Skikda et Hamadi Krouma et 19 autres constructions similaires dans la commune d'El Marsa, daïra de Béni Azouz, a-t-on précisé, affirmant que des terrains relevant du domaine de l'Etat avaient été squattés pour ériger ces habitations précaires. Le plus grand site précaire de la ville de Skikda avait été éradiqué en septembre

dernier dans le cadre d'une opération de distribution de 2 000 logements dans les cités de Meysoune et Zefzaf, a-t-on rappelé, précisant que 500 unités similaires avaient été attribuées en octobre dans ces mêmes cités. L'opération d'attribution de logement se poursuivra à Skikda pour cibler «prochainement» les habitants des sites précaires Bhirat Tyour, Bouabaz ainsi que les familles occupant des habitations menaçant ruine dans la vieille ville, entre autres, a-t-on souligné.

APS



Poursuite de la grogne sociale malgré les mesures proposées par le gouvernement

■ La situation se dégrade de plus en plus à Jerada (nord-est du Maroc) où la mort a de nouveau frappé après le décès par électrocution d'un mineur dans un puits de charbon, portant à quatre le nombre de victimes en deux mois environ, alors que la contestation s'est poursuivie cette semaine dans l'ancienne ville minière en dépit des mesures proposées par le gouvernement pour contenir la grogne, selon des médias locaux.

Par Sara H.

Un jeune mineur de 25 ans vient de mourir dans un puits d'extraction de charbon à Jerada, ancienne ville minière du nord-est du Maroc. La victime qui s'appelle Fethi Kettari, est mort électrocuté dans un puits de charbon dans la ville de Touissint relevant de la province de Jerada, théâtre de manifestations depuis plus de deux mois après la mort de deux frères piégés dans un autre puits, selon des médias locaux. Les quartiers de Jerada «se sont transformés en "agoras"» où des habitants non convaincus par les mesures proposées par le gouvernement, ont appelé à désigner de nouveaux représentants auprès des autorités, selon le site TelQuel. La contestation s'est enclenchée à Jerada suite à la mort tragique de deux mineurs dans une mine de charbon à Jerada le 22 décembre 2017, suivi par le décès d'un troisième mineur le 1^{er} février dernier, a connu une accalmie jusqu'à samedi 24 février sur la place principale de la ville, et pour cause: «La présence des forces de l'ordre s'est accentuée, empêchant toute marche en direction du centre-ville», a déclaré Abdessamad Habbachi, représentant de l'un

des comités désignés par quartier. Cette accalmie est le résultat de deux semaines de débats pour discuter de fond en comble les propositions formulées par le gouvernement. Mais les habitants rejettent les «solutions bricolées par le gouvernement», a déclaré Mustapha Dainane, membre du Hirak, nom donné localement au mouvement de contestation, comme dans le Rif (nord). Pour autant, la situation ne s'arrange pas. Dès lors, les sit-in et autres débats collectifs organisés à une fréquence quasi quotidienne se sont limités au niveau des quartiers. Quelques milliers de personnes, selon les manifestants, ont investi les rues de la ville vendredi, samedi et dimanche en demandant des mesures économiques «concrètes».

Jerada veut du concret

Dans le cadre de leurs manifestations pacifiques, les manifestants dénoncent l'«abandon» de leur ville, sinistrée depuis la fermeture de ses mines à la fin des années 1990, et réclament une «alternative économique» aux «mines de la mort» existantes. «Les mesures proposées par le gouvernement comportent quelques points positifs, mais restent globalement insatisfaisantes par rapport aux demandes explicitées dans notre cahier revendicatif», estime Abdessamad Habbachi. Des



issues de crise «insatisfaisantes» parmi les mesures proposées pour relancer l'activité économique. «Après avoir pris acte des propositions du gouvernement, on ne parle plus d'alternatives économiques, mais d'alternatives réelles», indique Abdelkader Iguili, l'un des coordinateurs des comités de quartiers. «Viennent ensuite la reddition des comptes, puis le sempiternel problème de la facturation de l'eau et de l'électricité et du logement des

anciens mineurs», poursuit-il. «Les contestations se poursuivront tant que des solutions urgentes ne seront pas formulées», prédit Lakhdar Mahyaoui, représentant local d'Amnesty Maroc. Des centaines de mineurs risquent quotidiennement leur vie dans la région pour extraire du charbon que revendent des notables locaux grâce à des permis d'exploitation. Chaque année, des hommes meurent en silence dans les

mêmes conditions. Le malheur : faute d'alternatives économiques, des jeunes souvent diplômés sont contraints de creuser des mines. Le Maroc a connu ces derniers mois deux autres mouvements de contestation sociale, dans le Rif (nord) après la mort tragique d'un marchand de poissons en octobre 2016 et dans le sud désertique après des coupures d'eau liées à la surexploitation agricole.

S. H./APS

Libye

Le gouvernement appelle à un cessez-le-feu immédiat à Sabha dans le sud

LE GOUVERNEMENT libyen a appelé à un cessez-le-feu immédiat à Sabha (sud), où de nombreux civils ont été tués et blessés dans des conflits tribaux violents. «Le conseil présidentiel du gouvernement d'accord national a exprimé de profonds regrets devant les développements à Sabha et les combats dans la ville entre des frères libyens», a-t-il indiqué dans un communiqué, appelant toutes les parties prenantes à la raison et au dialogue. Le gouvernement ajoute qu'il est en train de former un comité afin d'«établir une trêve et de rétablir la stabilité dans le sud». La Mission de soutien de l'ONU en Libye (Manul) a exprimé jeudi ses préoccupations face aux violences dans la ville, demandant un arrêt immédiat du «recours aux armes dans les zones densément peuplées».

R. M.

Référendum au Sahara occidental

Un sénateur espagnol demande une position active

Le sénateur espagnol de la formation (AHI-CC), Pablo Rodriguez Cejas, a demandé au gouvernement espagnol d'adopter une position active pour la tenue d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental conformément aux résolutions des Nations unies. Dans une requête déposée au niveau de la Commission des Affaires étrangères du Sénat, Pablo Rodriguez a rappelé la responsabilité de l'Etat espagnol comme ancienne puissance coloniale et administrante du territoire, l'exhortant à «soutenir le droit reconnu du peuple sahraoui à l'autodétermination par le biais d'un référendum libre et démocratique». Par ailleurs, le sénateur Rodriguez a exhorté l'ONU et l'Union européenne à se conformer au droit international en œuvrant pour la «cessation immédiate de la répression au Sahara occidental, la libération de tous les prisonniers politiques sahraouis défenseurs des droits de l'homme et la fin du pillage des ressources naturelles». La requête, comme l'a expliqué le sénateur, a pour but également de garantir «l'accès au territoire sahraoui des observateurs internationaux, l'élargissement des compétences de la mission des Nations unies au Sahara occidental (Minurso) à la surveillance des droits de

l'homme», afin, a-t-il précisé, de «garantir non seulement le cessez-le-feu, mais aussi d'éviter la violation des droits de l'homme jusqu'à la tenue du référendum». Le même sénateur a proposé «l'augmentation de l'aide humanitaire destinée aux camps de réfugiés» et la reconnaissance du Front Polisario en tant que représentant unique et légitime du peuple sahraoui, comme le considère l'ONU. Défendant sa motion, le sénateur Pablo Rodriguez a rappelé comment sont violés au quotidien, les droits de l'homme au Sahara occidental occupé par les forces marocaines et les souffrances qu'endurent la population sahraouie qui vit «sous la torture, la persécution et l'oppression». En ce sens, le sénateur a rappelé comment l'Espagne a interrompu le processus de décolonisation du Sahara Occidental «l'abandonnant à son destin, ou plutôt, donnant au Maroc l'opportunité d'étendre ses frontières», ce qui signifie, a-t-il ajouté que «l'Espagne est directement responsable de la situation et la résolution de ce conflit». Rodriguez Cejas a réitéré, tout en se disant conscient que les intérêts économiques et politiques favorisent clairement le Maroc, son engagement pour la cause sahraouie notamment après sa récente visite aux camps des réfugiés où il avait promis

d'élever de façon retentissante la voix du peuple sahraoui au Sénat espagnol afin, a-t-il conclu, de ne pas oublier ce peuple, déjà oublié par l'Espagne et pour que le silence international ne constitue pas un autre mur. à cette cause juste et noble. De nombreux Conseils municipaux ainsi que des institutions élues régionales espagnoles, outre des associations amies avec le peuple sahraoui, ont lancé ces derniers jours des appels au gouvernement espagnol ainsi qu'à la communauté européenne et internationale d'œuvrer dans les plus brefs délais à la tenue d'un référendum d'autodétermination pour régler définitivement ce conflit et mettre fin aux souffrances du peuple sahraoui contraint à l'exil depuis plus de 42 ans. La récente décision de la Cour européenne de justice (CJue) qui a déclaré que l'accord de pêche entre l'UE et le Maroc ne s'applique pas aux eaux du Sahara occidental, a été l'occasion pour le mouvement espagnol solidaire avec le Sahara occidental de se féliciter de cette nouvelle victoire, affichant plus de détermination à accompagner le peuple sahraoui jusqu'à la victoire finale qui aboutira à son indépendance.

Amel N./Agences



Attaque au Burkina

La piste jihadiste privilégiée

■ Les autorités burkinabés tentaient hier d'établir qui est à l'origine de la double attaque, pour l'heure non revendiquée, contre l'ambassade de France et l'état-major des forces armées du Burkina Faso, qui a fait officiellement huit morts à Ouagadougou en plus de huit assaillants, beaucoup plus selon des sources sécuritaires.

Par Rosa C.

La piste jihadiste semblait la plus évidente, mais le gouvernement n'exclut pas, à mots couverts, une responsabilité de personnes liées au putsch manqué de 2015 contre les successeurs de l'ancien dirigeant Blaise Compaoré. «Il s'agit d'une attaque terroriste, liée à un courant ou un autre (...) des mouvements terroristes dans le Sahel», «ou à d'autres acteurs qui sont pour une déstabilisation ou une situation de blocage de notre avancée démocratique», a déclaré hier matin Remis Fulgance Dandjinou, ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement burkinabé. Un régime plus démocratique a remplacé le gouvernement de l'ex-président Compaoré, chassé par un soulèvement populaire en

octobre 2014 après 27 ans de pouvoir. Le Premier ministre, Paul Kaba Thiéba, devait se rendre hier dans la matinée sur les lieux des attaques alors que Ouagadougou a retrouvé un certain calme. Selon un correspondant de l'AFP, des commerces ont rouvert, même si d'autres restent fermés. Des militaires sont présents autour des lieux des attaques mais on ne note pas de déploiement particulier de forces de sécurité ailleurs en ville. Des badauds se sont rassemblés près de l'état-major, tenus à bonne distance par des soldats. Deux personnes ont été interpellées près de l'état-major, a indiqué à l'AFP une source sécuritaire sans plus de précisions. Vendredi soir, le ministre de la Sécurité, Clément Sawadogo, avait déclaré que l'attentat visait «peut-être» une

réunion militaire de la force multinationale antijihadiste du G5-Sahel (Mali, Burkina, Niger, Tchad et Mauritanie), qui devait se tenir dans une salle qui a été dévastée par l'explosion d'une voiture piégée. Cette réunion entre le chef d'état-major et des officiers a changé de salle au dernier moment, évitant un carnage. Le bilan officiel de la double attaque est de huit morts parmi les forces de l'ordre : «Deux gendarmes devant l'ambassade de France et six militaires au niveau de l'état-major, ainsi que plus de 80 blessés», a réaffirmé hier une source sécuritaire proche de l'état-major. Les huit assaillants «ont été tous abattus» : «Quatre à l'ambassade de France, en dehors des locaux et quatre à l'état-major», selon la source. «Trois d'entre eux ont été tués au sein de l'état-major et le quatrième qui s'était réfugié dans un immeuble non loin a également été neutralisé», a-t-elle précisé. Mais selon plusieurs sources sécuritaires interrogées par l'AFP, au moins 28 personnes ont été tuées dans l'attaque de l'état-major. Aucun Français ne figure parmi les victimes, a-t-on appris de source diplomatique française. Le Burkina Faso est depuis 2015 la cible d'attaques jihadistes, qui ont déjà frappé sa capitale, sans jamais toutefois atteindre un tel niveau d'organisation avec deux groupes d'hommes armés opérant simultanément dans deux endroits du centre-ville de Ouagadougou et utilisant un véhicule piégé avant de lancer l'assaut à l'état-major. Les attaques ont commencé vers 10h (locales et GMT) vendredi, et se sont terminées entre 14h et 15h. «Le mode opératoire des



attaques évolue crescendo. Après des cibles molles, comme des hôtels et restaurants, cette attaque a visé des cibles dures, des symboles forts», a jugé un consultant burkinabé en sécurité, Paul Koalaga, qui évoque aussi «un problème au niveau du renseignement». Selon un témoin les assaillants de l'ambassade armés de fusils d'assaut Kalachnikov étaient «habillés en civil, même pas cagoulés, à visage découvert». A l'inverse, le commando qui a attaqué l'état-major portait l'uniforme de l'armée de terre burkinabé, selon une source sécuritaire. Le parquet de Ouagadougou a lancé un appel à témoins «pour aider à la recherche et l'identification des complices, des hôtes et de tous facilitateurs éventuels des faits». C'est la troisième fois en deux ans que la capitale du Burkina est la cible d'attaques visant des cibles fréquentées par les Occidentaux. 19 personnes

avaient été tuées dans un café le 13 août 2017, dans un attentat non revendiqué. Et le 15 janvier 2016, 30 personnes, dont six Canadiens et cinq Européens, avaient été tuées lors d'une attaque revendiquée par le groupe jihadiste Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi). «Notre pays a été de nouveau la cible (...) de forces obscurantistes», a dénoncé vendredi soir le président burkinabé, Roch Marc Christian Kaboré. Selon un rapport intermédiaire de l'ONU publié vendredi, la montée en puissance de la force du G5-Sahel va de pair avec des «menaces terroristes croissantes de l'État islamique dans le Grand Sahara (ISGS) et de Ansar al-Islam», notamment aux confins des Burkina Faso, Mali et Niger. Cette zone est au cœur de l'action de la force du G5-Sahel.

R. C.



Points chauds

Corruption

Par Fouzia Mahmoudi

Lorsque l'ex-président brésilien Lula arrivait au pouvoir pour la première fois, une vague d'optimisme inédite avait irradié le pays et laissait entrevoir un futur optimiste. Et d'ailleurs les mandats du président travailliste ont été marqués par des taux de croissance inédits et fulgurants, sortant petit à petit le Brésil du «Tiers-monde». D'ailleurs, le Brésil de Lula restera longtemps dans les mémoires comme d'une période particulièrement positive dans l'histoire du pays, que cela soit d'un point de vue social ou économique. Grâce à Lula le Brésil a en outre commençait à avoir une place plus prédominante sur la scène internationale, l'ONU envisageant même pour un temps de créer un nouveau siège permanent pour le pays sud-américain. Or, aujourd'hui, tous ses accomplissements sont effacés par l'effroyable scandale de corruption dans lequel est empêtré l'ancien président brésilien. En effet, ce dernier, condamné à 12 ans de prison pour corruption, s'est dit «innocent», à huit mois de la présidentielle, qu'il espère toujours remporter. «Je travaille en partant de l'hypothèse que je serai candidat, que je vais gagner en justice, prouver mon innocence et que j'aurai le droit d'être candidat au scrutin d'octobre», a assuré Luiz Inácio Lula da Silva. Lula, auquel on demandait s'il pensait à la prison, a répondu qu'il «y pense tous les jours», tout en ajoutant : «Je n'ai pas peur et je ne suis pas inquiet». Il a été condamné en appel à une peine de prison de 12 ans et un mois fin janvier pour corruption passive et blanchiment, mais il est menacé d'une demi-douzaine d'autres procédures en justice. L'ancien ouvrier métallurgiste est accusé d'avoir reçu un appartement de luxe en bord de mer du groupe de BTP OAS, en échange de l'attribution de marchés publics de Petrobras pendant sa présidence (2003-2010). Même si la plupart des analystes le jugent politiquement mort avant même que tous les recours ne soient épuisés, Lula s'est montré très sûr de pouvoir concourir, et même de remporter le scrutin «dès le premier tour». «Quel est le problème de mes adversaires ? Ils savent tous que si je suis candidat, je serai certainement au second tour, ou je pourrai certainement gagner l'élection au premier tour. Donc, ils n'ont pas intérêt à ce que je sois candidat», a-t-il dit. En tête des intentions de vote, l'icône de la gauche a toujours clamé son innocence, s'estimant victime d'un complot des élites et des médias pour l'empêcher de se présenter. Dans un dernier sondage fin janvier, Lula est crédité de 34 à 37% des intentions de vote, très loin devant le numéro deux, le député d'extrême droite Jair Bolsonaro (16 à 18%). «J'aimerais que mes adversaires politiques respectent la démocratie comme je l'ai respectée». «J'ai perdu trois élections pour la présidence de la République [...], je suis rentré chez moi, j'ai pleuré toutes les larmes de mon corps et je me suis préparé pour les autres élections», a-t-il rappelé, entre deux quintes de toux. Et si l'on ne peut savoir aujourd'hui quel sort réservera la justice brésilienne à l'ancien président, l'on remarque que la population, elle, semble prête à voter pour Lula, malgré les très lourdes charges qui pèsent sur lui, alors même qu'il y a quelques années cette même population s'était élevée contre la présidente Dilma Rousseff jusqu'à obtenir sa destitution.

F. M.

Journée de pause avant le saut dans l'inconnu

Le «silence électoral» est tombé hier sur l'Italie à la veille de législatives qui devraient voir une nouvelle poussée des partis populistes et d'extrême droite et risquent de déboucher sur un Parlement sans majorité stable. Après deux mois d'une campagne dominée par les questions liées aux migrants, à l'insécurité et à une reprise économique dont les effets tardent à se faire sentir au quotidien, tout commentaire est interdit dans les médias jusqu'à la clôture des bureaux de vote aujourd'hui à 23h00 (22h00 GMT). Silvio Berlusconi, dont la coalition droite/extrême droite était en tête dans les derniers sondages disponibles mais sans garantie d'obtenir une majorité, a cependant prévu de s'offrir plusieurs bains de foule à Naples, alors que c'est dans le Sud que le vote s'annonce le plus incertain. Enchaînant les interviews vendredi soir, le vieux milliardaire a promis de créer 500 000 emplois dans ce Mezzogiorno défavorisé, avec l'appui d'Antonio Tajani, actuel président du Parlement

Législatives en Italie

européen, qu'il a choisi pour diriger le gouvernement en cas de victoire, puisqu'il est lui-même interdit de toute fonction publique jusqu'en 2019 après une condamnation pour fraude fiscale. «Tajani a déjà pensé à un programme de fonds pour les infrastructures du Sud, à réaliser en utilisant les fonds structurels européens. A cela s'ajoutent nos mesures immédiates pour supprimer des impôts et des cotisations aux entreprises», a-t-il expliqué. A Milan, son jeune allié Matteo Salvini, qui a fait de la Ligue autrefois sécessionniste un parti d'extrême droite sur le modèle du Front national français, ne s'est pas rangé derrière M. Tajani. «A partir de lundi, c'est la Ligue qui gouvernera le pays», a-t-il assuré en reprenant les attaques contre les migrants et contre Bruxelles qui ont mis le feu à la campagne ces dernières semaines. Devant ses partisans à Florence, le chef de file du centre gauche, Matteo Renzi, a rallié les vieilles promesses recyclées du magnat des médias et appelé au «vote utile»

contre l'extrême droite, qui entre la Ligue et d'autres partis pourrait dépasser 20% des voix aujourd'hui. «Je le dis aux électeurs de la gauche radicale et aussi aux modérés : seul le vote en faveur du PD garantit de ne pas laisser ce pays aux mains de Matteo Salvini», a-t-il averti, brandissant aussi la menace d'une alliance post-électorale entre la Ligue et les populistes du Mouvement 5 étoiles (M5S). Ces derniers ont clôturé leur campagne vendredi soir avec un grand meeting à Rome. «Ce soir, c'est la fin de la période d'opposition et c'est le début de la période gouvernementale du M5S», a assuré Luigi Di Maio, le jeune candidat du Mouvement au poste de chef du gouvernement, devant des milliers de sympathisants. Fondé en 2009 par le comique Beppe Grillo, le M5S avait créé la surprise en ralliant un quart des voix en 2013 et pourrait devenir le premier parti du pays, même s'il lui faudrait probablement se résoudre à des alliances pour gouverner.



Nouvelle exposition à l'espace d'art contemporain «Espaco»

«El Moustach» dévoile la pop culture algérienne

■ Une installation dédiée au PopArt et à la pop culture algérienne, réunissant des œuvres assistées par ordinateur revisitant des symboles de l'imaginaire algérien, a été inaugurée vendredi à Alger par l'artiste «El Moustach».

Par Adéla S.

Cette exposition intitulée «Sog Our Mother Is Open at Night», en référence à la fameuse réplique de Athmane Ariouet dans le film «Une famille comme les autres», a été organisée à l'Espace d'art contemporain, «Espaco».

Pour plonger le visiteur dans cet univers de culture populaire, influencée par la musique, la télévision et le sport, l'artiste recrée dans cette galerie un café maure rappelant un café populaire de Boumerdès où il avait dévoilé ses premières œuvres.

Caisses de limonade, tables et chaises, gobelets et jeu de

domino constituent l'essentiel de ce décor qui accueille des œuvres essentiellement inspirées de l'univers du film «Carnaval Fi Dechra» dont plusieurs extraits, répliques et personnages font partie de l'imaginaire collectif.

El Moustach plante d'abord un décor de campagne électorale avec des affiches et des panneaux tirés du même film et revisite divers portraits graphiques de «Mkhlouf El Bombardi», personnage principal de cette œuvre, ainsi que ces slogans de campagne.

Dans son œuvre «El qâada», l'artiste a rassemblé des portraits rassemblant, dans le patio d'une maison de La Casbah, Hadj M'hamed El Anka, Cheb Hasni,



Dahmane El Harachi, Zineddine Zidane, Lottfi Attar, l'inspecteur Tahar ou encore Matoub Lounes. La magie des arts graphiques

permet à l'artiste de faire porter au cardinal du châabi des lunettes 3D, de créer un superman algérien ou d'habiller ses

personnages des anciens maillots de l'équipe nationale de football des années 1980.

Dans les œuvres imprimées de l'artiste, une série est dédiée à la symbolique de la khamsa qui est déclinée dans plusieurs toiles, tout comme une version chic de la jeune femme algérienne actuelle drapée d'un haïk et entourée de symboles et logos de marques de luxe.

Dans cette installation, la magie du PopArt et du graphisme fait que le visiteur se retrouve dans un univers où Al Pacino, Che Guevara, El Hadj M'hamed El Anka, Amer Ezzahi, El Hachemi Guerouabi, ou encore Bruce Lee, parlent le même langage et intègre l'univers populaire algérien.

Artiste PopArt, El Moustach, Hicham Gaoua de son vrai nom, fait parler de son travail depuis plus de trois ans en prenant part à des événements de street art et en exposant dans des lieux insolites avant de montrer ses œuvres dans des galeries d'art comme «Kef Nounou» et le «Sous-marin».

En 2017, il a pris part à l'exposition collective «PopArt from north Africa» dans une galerie londonienne.

Cette dernière exposition d'El Moustach se poursuit jusqu'au 23 mars à la galerie Espaco.

A. S./APS

Œuvre du compositeur italien Puccini

L'opéra «Madame Butterfly» présenté à Alger

L'opéra «Madame Butterfly», tragédie japonaise en deux actes du compositeur italien Giacomo Puccini, a été présenté en version scénique, vendredi soir à Alger, par l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, dirigé par le maestro Amine Kouider, devant un public nombreux.

La fosse scénique de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih a accueilli, près de deux heures, une cinquantaine de musiciens de l'Orchestre de l'Opéra d'Alger qui ont exécuté une œuvre faisant partie du grand répertoire des œuvres les plus jouées au monde, écrite par Giacomo Puccini (1858-1924), sur un livret en italien de Luigi Illica et Giuseppe Giacosa.

Mis en scène par Olivier Tousis dans une conception subtilement menée dans les quatre pupitres (soprano, alto, ténor et basse) par des voix lyriques algériennes et de plusieurs pays, le spectacle a embarqué l'assistance dans une série de romances à rebondissement, explorant les travers de l'être, sujet à la tentation et l'infidélité, dans un dialogue entre les civilisations, orientale et occidentale. «Madame Butterfly», spectacle servi par une dizaine de comédiens et autant de figurants, raconte l'attente et le désespoir de Cio-Cio-San, dite «Madame Butterfly», fiancée à un officier américain,

«Benjamin Franklin Pknernton», de passage à Nagasaki (Japon) qui repart à son pays sans avertir et sans plus donner le moindre signe de vie.

Après avoir vécu le grand amour avec Pknernton, qui, lui, voyait en sa relation «un simple passe-temps», Butterfly va se noyer dans son chagrin, tenant au secret l'existence d'un enfant qu'elle avait eu avec lui. Elle se jura alors, si son fiancé ne revenait pas, de se donner la mort avec le couteau que son père avait lui aussi utilisé pour mettre fin à ses jours sur ordre de l'empereur.

De retour après trois ans avec sa nouvelle campagne américaine, l'officier américain découvre l'existence de son fils qu'il décide de prendre avec lui, ne laissant aucun choix à Butterfly qui finit par mettre à exécution sa promesse macabre. Les comédiens, incarnant des personnages aux caractères épais, ont su porter le texte de cette œuvre lyrique gigantesque, conduisant la trame avec assurance et professionnalisme.

Avec des voix puissantes et limpides, Catherine Manandaza (Madame Butterfly), Jean Goyetche (Piknernton), Marc Souchet (le consul américain, Sharpless), Elena Rakova (Suzuki), Hadj Aïssa Amara (Goro), Anissa Hadjarsi (Kate piknernton), Olivier Tousis (Yamadori / Lo Zio Banzo) et Adel Brahim

(imperial commissario), se sont donné la réplique dans des échanges intenses.

Sur une scène presque nue, agrémentée d'un éclairage concluant et servie par un décor signé Kristof Tsiolle, l'espace, suggéré par quelques accessoires, se prolonge dans des projections d'images de l'intérieur d'une maison japonaise, permettant un bon contexte aux comédiens-vocalistes.

En présence du ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, le maestro Amine Kouider a dirigé ses musiciens, brillants de technique et de maîtrise, avec une baguette de maître, riche d'une expérience qui n'est désormais plus à prouver.

Emanant de l'Orchestre symphonique national, créé en 1992 et lancé en 1997 sous la direction du regretté maestro Abdelwahab Salim (1931-1999), l'Orchestre de l'Opéra d'Alger œuvre, entre autres, à la promotion de la musique symphonique en multipliant les tournées régionales et les concerts éducatifs dédiés aux enfants.

Organisé par l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih sous l'égide du ministère de la Culture, l'opéra lyrique «Madame Butterfly» est reconduit samedi, sur la même scène, pour une deuxième représentation.

Racim C.

Béchar/Journées artistiques locales

Coup d'envoi des activités de «Tourat Bladi»

Le coup d'envoi des activités des journées locales «Tourat Bladi» a été donné jeudi dans la soirée à Béchar, lors d'une grande parade de troupes artistiques et folkloriques participantes.

Initiée pour la première fois par l'Association de wilaya des étoiles, des arts et du tourisme (AWDEAT), cette manifestation qui s'étale sur trois jours avec la participation d'une cinquantaine de jeunes artistes issus d'une douzaine d'associations et de groupes musicaux locaux, vise à mettre en exergue les différentes facettes des arts musi-

caux locaux, modernes et traditionnels, ont indiqué les organisateurs. «Tourat Bladi» a permis au public d'assister aux premières représentations ayant pour théâtre la scène du centre culturel «Tarik Ibn Ziad», animées par des jeunes artistes de troupes de Diwane, de danses traditionnelles et populaires, de même qu'à des créations de métissage entre les musiques traditionnelles et modernes de groupes de jeunes artistes de Béchar. Le programme de ces journées prévoit trois représentations par jour, au terme des-

quelles un jury décernera trois prix aux troupes lauréates de cette rencontre artistique.

«En plus de notre contribution à l'animation culturelle dans la région, nous voulons à travers cette manifestation offrir aux jeunes artistes de la région un espace d'expression et d'échanges dans le but d'encourager ces talents artistiques», a souligné le président de l'association organisatrice, Aïssa Bencheikh. L'AWDEAT compte à l'avenir, en plus de la pérennisation de ces journées, intensifier les échanges entre différentes

associations locales et nationales dans les domaines liés à la préservation du patrimoine culturel et aux activités de tourisme de jeunes, l'organisation de colo-

nie de vacances au profit des jeunes et des campagnes de solidarité avec les familles nécessiteuses, a-t-il ajouté.

R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle El-Mouggar (Alger)

Samedi 10 mars à 19h30 :

Concert de Marc Lavoine. L'entrée est sur réservation (2 places maximum) à l'adresse :

chansonfrancaisemarclavoine2018.alger@if-algerie.com

Musée public national d'art moderne & contemporain d'Alger

Jusqu'au 5 mars :

1^{er} Salon du dessin d'Alger intitulé «Dessinez vos desseins».



US Biskra Le président accuse l'arbitrage et se retire

LE PRÉSIDENT du club de l'US Biskra (Ligue 1 Mobilis de football), Brahim Saou, a annoncé vendredi soir sa démission de son poste en signe de protestation contre l'arbitrage. Dans une déclaration, le président du club de la ville des Ziban a indiqué que sa démission est «irrévo- cable», arguant qu'elle était motivée par l'arbitrage qui a été

selon lui «particulièrement défavorable à son club». Il a souligné que les fautes d'arbitrage étaient «la cause directe» de la défaite de l'US Biskra face à l'USMA (0-1) ce vendredi dans un match tenu au complexe sportif 18-Février à Biskra pour le compte de la 22^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.

EN d'aviron Bouaoud comprend la frustration de Boudina mais...

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne d'aviron et canoë kayak (FAVCK), Madjid Bouaoud, a indiqué vendredi que la sélection des athlètes en équipe nationale obéit à des critères rigoureux arrêtés par la DTN en collaboration avec les entraîneurs nationaux, au moment où le rameur Sid Ali Boudina a contesté sa mise à l'écart du prochain stage.

«La DTN et les entraîneurs nationaux ont arrêté plusieurs critères de sélection en équipe nationale que chaque athlète doit respecter à la lettre, dont l'obligation de prendre part au championnat d'Algérie qui constitue un baromètre permettant aux entraîneurs nationaux d'évaluer tous les athlètes sur un pied d'égalité», a expliqué Bouaoud à l'APS, en marge des travaux de l'assemblée générale ordinaire de la fédération, tenue vendredi à Alger, au cours de laquelle ont été adoptés à l'unanimité les bilans moral et financier.

Le rameur Sid Ali Boudina avait exprimé la semaine dernière, sur son compte facebook, son «incompréhension totale de son éviction de l'équipe nationale d'aviron et les réels motifs de cette mise à l'écart, surtout sur le plan sportif». «Il faut savoir que je n'étais destinataire d'aucun courriel ni coup de fil pour me notifier ma situation.

C'est à lecture de la liste envoyée à mon club que je l'ai constaté», avait écrit Boudina, estimant qu'il est «prêt» physiquement à défendre les couleurs nationales lors des prochaines échéances.

Cette réaction de Boudina (28 ans) fait suite à la publication de la liste des athlètes convoqués en équipe nationale en vue du Championnat arabe sur Ergomètre prévu au cours de mois de mars au Koweït. «L'échéance de mars était au plan d'action de la fédération et

les critères de sélection étaient claires.

Le Championnat d'Algérie est une importante étape pour les entraîneurs nationaux afin d'évaluer les athlètes sur le plan compétitif d'une part, et d'autre part, pour pouvoir donner la chance aux jeunes talents qui travaillent ardemment dans leurs clubs et attendent cette chance d'être sélectionnés», a-t-il précisé.

Pour la fédération, l'athlète en équipe nationale bénéficie de quelques privilèges dans le sens qu'il bénéficie d'un accompagnement en équipement sportif, matériels, suivi médical-sportif, d'encouragement et de compétition même à l'étranger.

«A la fédération, nous privilégions l'intérêt général au détriment de la satisfaction individuelle. L'aviron c'est d'abord un sport collectif, le skiff est une exception. Pour nous un athlète de bon niveau c'est bien, mais on travaille pour mettre en place une équipe d'athlètes de haut niveau», a-t-il affirmé.

D'ailleurs, pour la catégorie de Sid Ali Boudina (Skiff), le choix des sélectionneurs s'est porté sur un nouveau venu en équipe nationale, le jeune Abbes qui a arraché le mérite de représenter l'Algérie au Championnat arabe au Koweït, après sa brillante prestation en championnat d'Algérie.

«L'incompréhension de Boudina est une chose tout à fait normale, mais faut-il savoir, qu'un athlète de haut niveau est tenu de suivre une hygiène de vie et quand il n'est pas au poids il n'a pas le droit de concourir dans une classe supérieure (règles de la discipline). Je comprends la frustration de l'athlète, mais je pense qu'une non convocation ne mérite pas tant d'intérêts», a souligné le président de la FAVCK.

Tennis

La FAT approuve ses bilans

LES BILANS moral et financier de la Fédération algérienne de tennis (FAT) ont été approuvés par la grande majorité des membres ayant assisté aux travaux de l'Assemblée générale ordinaire de l'instance (AGO), tenue vendredi soir au Centre de regroupement et de préparation des élites sportives à Souidania (Alger). Vingt-deux membres sur

les 31 qui composent l'Assemblée générale de la FAT ont assisté à cette AGO, dirigée par le président de l'instance, Mohamed Bessaâd. Le bilan moral a été approuvé par 19 membres sur les 22, contre trois abstentions, alors que le bilan financier a enregistré quatre abstentions, contre 18 votes favorables.

Coupe d'Algérie (seniors/messieurs)

Le MCA pour un 9^e sacre, le CRZ crée la sensation

■ Le CR Zaouia et le MC Alger se sont qualifiés vendredi après-midi pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie (seniors/messieurs) de football, après leurs victoires respectives contre l'AS Aïn M'lila (2-1 AP) et le MO Béjaïa (2-0).



Le Mouloudia veut un autre titre

Par Mahfoud M.

Le CR Zaouia, club de Régionale 1, relevant de la Ligue de Blida, a réussi l'exploit d'atteindre pour la première fois de son histoire les demi-finales de la coupe, en battant après prolongations le leader de la Ligue 2 Mobilis, l'AS Aïn M'lila. Les choses avaient pourtant bien commencé pour l'ASAM, ayant ouvert le score juste avant la fin de la première mi-temps, grâce à Benaroussi, ayant transformé une penalty à la 45'+2. La réaction du CR Zaouia a été cependant quasi immédiate, puisque dès la remise en jeu, le très actif Hadj-Sadouk est parti dans un long déboulé sur l'aile gauche avant de servir l'avant-centre Arfa, qui a égalisé d'un joli retourné acro-

batique (1-1). Malgré un jeu ouvert et plusieurs occasions franches de part et d'autre, le score est resté d'un but partout, jusqu'à la fin du temps réglementaire. Il fallait alors disputer les prolongations pour départager les deux antagonistes, et c'est le CR Zaouia qui a été le plus entreprenant, puisque dès la 95', ce même Hadj-Sadouk est revenu à la charge pour tromper le gardien de l'ASAM, d'un tir bien placé à l'entrée du 18 mètres (2-1). Avec un but et une passe décisive, Hadj-Sadouk a donc été «le grand artisan» de cette qualification historique. Mais modeste, il a évité de tirer toute la couverture vers lui. «Chacun a apporté sa propre pierre à l'édifice. Cet exploit, nous l'avons réussi ensemble et c'est ensemble que nous le dédions à

toute la région de Blida», a indiqué le N° 7 du CRZ à la fin de la rencontre. Dans l'autre quart de finale disputé vendredi, le MC Alger a éprouvé moins de difficultés pour passer l'écueil du MO Béjaïa, puisque les 90 minutes du temps réglementaire lui ont suffi pour assurer sa qualification (2-0). C'est encore une fois le capitaine Abderrahmane Hachoud qui a été à l'origine de la victoire de son équipe, puisque c'est lui qui a botté les deux balles arrêtées ayant permis à Azzi et Mebarakou de placer les deux têtes victorieuses, respectivement aux 22' et 76'. Le Doyen file vers un 9^e sacre dans cette épreuve populaire, lui qui ne souhaite pas s'arrêter en si bon chemin.

M. M.

Ligue 1 Mobilis (22^e journée) L'ESS et l'USMA relancés

LES Sétif et l'USM Alger se sont relancés vendredi dans la course aux premiers rôles, en remportant d'importantes victoires, sur le même score d'un but à zéro, respectivement contre le CS Constantine et l'US Biskra, en clôture des matchs de vendredi, pour le compte de la 22^e journée de Ligue 1 Mobilis de football, entamée jeudi et devant s'achever le 12 mars courant. Dans le grand derby de l'Est, c'est l'attaquant Zakaria Haddouche qui a offert la victoire à l'Aigle noir (33'), alors qu'à Biskra, les Usmistes ont dû attendre la 64^e minute de jeu pour voir leur milieu de terrain Mohamed Benkhemassa trouver enfin le chemin des filets. Des victoires importantes, car permettant à l'USMA de s'emparer

provisoirement de la 3^e place au classement général, avec 35 points, au moment où l'ESS gagne quatre places d'une traite, et se place seule à la 5^e place, avec 33 unités. Malgré sa défaite à Sétif, le CS Constantine reste leader avec 42 points, soit avec quatre longueurs d'avance sur le MC Oran, le dauphin, qui cependant compte un match en moins, car ne jouant son match de la 22^e journée que le 12 mars courant. Ce sera en déplacement chez le MC Alger, l'actuel 4^e, avec 34 points. C'est probablement l'US Biskra qui a été le plus grand perdant de cette journée, car sa défaite à domicile contre l'USMA le maintient à la 12^e place du classement général, ex aequo avec la JS Kabylie, avec 22 points chacun mais

avec un match en moins par la JSK. Une inconfortable position de premier club non reléguable qui l'obligera à aborder la dernière ligne droite du parcours avec la peur au ventre, surtout qu'il ne compte actuellement qu'une longueur d'avance sur le DRB Tadjenanet, le premier club reléguable, qui de surcroît compte un match en moins. Jeudi, en ouverture de cette 22^e journée, le CR Belouizdad et l'Olympique de Médéa s'étaient neutralisés (0-0) au stade du 20-Août 1955 d'Alger. Malgré ce semi-échec à domicile, le Chabab a gagné une place au classement général, en se positionnant provisoirement au 10^e rang avec 24 points, au moment où l'OM reste scotché à la 9^e place, avec 25 unités.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Monde syndical à Béjaïa

Des sections du Snapap rejoignent en bloc l'Ugta

LE SYNDICAT national autonome des personnels de l'administration publique (Snapap) vit des moments difficiles à Béjaïa. Les dernières démissions collectives annoncées par les adhérents du syndicat et ses sections syndicales au niveau des secteurs de la santé et de l'éducation sont la preuve formelle de cette descente aux enfers. Une situation provoquée par «la confusion et l'illisibilité vécue par le syndicat depuis plusieurs années», explique-t-on dans une déclaration rendue publiques ces derniers jours, où ses auteurs ont justifié également leur décision de claquer la porte du syndicat par «la ballottage» qu'ils ont vécu entre deux ailes inconciliables : «Ballotées entre deux ailes, notre disponibilité et notre action syndicale sont victimes de blocage et d'inertie très dommageables pour les nombreuses et urgentes attentes de nos adhérents de plus en plus nombreuses». «Pour tout cela, les membres du bureau de la fédération éducation du Snapap de la wilaya de Béjaïa et l'ensemble des sections affiliées, nous annonçons notre retrait immédiat et irrévocable», annoncent-ils sèchement. Il faut dire que perdre des sections à Béjaïa c'est perdre en fait beaucoup de terrain, tant la dynamique syndicale est très forte dans la région où le front social est toujours ardent. Ainsi, nous avons appris que des adhésions individuelles ont été exprimées par les désormais ex-syndiqués du Snapap auprès de l'Union générale des travailleurs algériens notamment, soit à la Coordination des

travailleurs de l'éducation (CET) ex-Sete et aussi auprès de l'Enpef. Mais pour le moment elles sont globalement au stade primaire. Cependant, plusieurs sections syndicales du secteur de la santé ont déjà rejoint en bloc, par contre, l'Union de wilaya (Ugta). Elles ont même créé une coordination de wilaya dirigée désormais par Samir Mokrane, a-t-on appris hier d'un syndicaliste du secteur. Parmi les sections qui ont rallié l'Ugta, on retrouve celles des EPSP de Béjaïa, Sidi-Aich et Kherrata, la section du CHU de Béjaïa, etc. Des paramédicaux, des sages-femmes et des praticiens de la santé publique au niveau du CHU et des EPSP se sont également tournés vers l'Union de wilaya. C'est une véritable saignée que vit le Snapap à Béjaïa. Conséquences de la crise qu'il traverse depuis plus d'une décennie où il était partagé entre les deux ailes de MM. Fefoule et Malaoui. Les auteurs de la déclaration relèvent, aussi, le fait que «malgré toutes les démarches, entreprises aucune perspective ni amélioration de la situation n'est observée». Et d'ajouter : «Toutes nos actions de structuration et de déploiement organisationnelles sont à chaque fois semées embûches et difficiles à surmonter, et nous ne pouvons donc rester indifférents parce que le front social a besoin de notre disponibilité et de nos actions sur le terrain pour défendre les intérêts de nos adhérents d'une manière sérieuse et continue».

Hocine Cherfa

El-Oued/Bâtiment et travaux publics du Sud 40 exposants au salon Batisud-2018

PRÈS de 45 exposants prennent part à la deuxième édition du Salon national du bâtiment et des travaux publics du Sud «BATISUD-2018», ouvert hier à la salle omnisports Tikssebt de la ville d'El-Oued à l'initiative de l'entreprise «Souf-Foires». Mis sur pied en coordination avec l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) et la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (Cagex), ce salon (3-5 mars) regroupe des opérateurs économiques, des entreprises nationales et locales qui activent dans les différentes filières du secteur du bâtiment et travaux publics. Il s'agit des intervenants dans tous les métiers liés aux corps d'état primaires, secondaires et techniques de la construction, gros œuvres, menuiserie, finition et décoration, matériels et outillage, revêtements des sols

urbains, le mobilier urbain, éclairage public, espaces verts, gestion des déchets et adduction des eaux, transports urbain, énergie, informatique, gestion et équipements pour les collectivités et les services. Hania G.

la malédiction de l'or noir



Loumis

Djalou@hotmail.com

A la rencontre du printemps

La Kabylie renoue avec «Amagar N'Tafsut»

■ Cette année encore ils ont été plus nombreux en Kabylie que l'an dernier à renouer avec cette tradition séculaire qui est «Amagar N'Tafsut» ou la rencontre du printemps.

Par Hamid M.

La fête marque le début de la saison du printemps indiquant la renaissance des végétaux. L'événement est en effet de plus en plus célébré à travers les quatre coins de Kabylie, à l'instar d'autres régions du pays, notamment dans les Aurès. L'événement fêté est le même, la floraison succédant à l'hibernation des plantes sous la neige, la pluie et le froid, mais la manière change d'une région à une autre, y compris en Kabylie. Coïncidant avec un jour ouvrable, mercredi 28 février, les habitants de la région ont profité du week-end pour marquer l'événement en organisant des cérémonies pour célébrer cette rencontre avec «amenzu tafsut» (le premier jour du printemps) selon le calendrier agraire berbère. La participation massive d'en-



Ph. > M. Zaiouk/ A.

fants est privilégiée dans de pareils événements à l'effet de perpétuer les traditions menacées de disparition. Cette récon-

ciliation avec nos traditions a agréablement surpris nos aînés de voir ce renouement chez leurs progénitures. H. M.

La route qui tue

Sept personnes trouvent la mort dans un accident à Constantine

SEPT personnes ont trouvé la mort dans un accident de la route survenu hier dans la localité d'Ouled Nia, dans la commune de Beni H'midene, relevant de la daïra de Zighoud Youcef (nord-est de Constantine), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit sur un tronçon routier de la route nationale (RN) 27, reliant Constantine à Mila, lorsqu'un camion a heurté une femme dans cette zone rurale avant d'entrer en collision avec un véhicule touristique de bord duquel se trouvaient trois adultes et trois enfants, a précisé à l'APS la cellule d'information et de communication de ce corps constitué. La

victime heurtée par le camion ainsi que cinq personnes (deux femmes, un homme et deux enfants) qui se trouvaient à bord du véhicule sont décédées sur place, a-t-on encore détaillé, soulignant que la fillette (4 ans), retrouvée en vie dans le véhicule, a été secourue et acheminée vers l'hôpital de la commune de Hamma-Bouziiane, où elle a succombé à ses blessures. Les dépouilles ont été acheminées par les éléments de la Protection civile des unités secondaires des communes de Hamma Bouziiane, Beni H'midene et Zighoud Youcef vers la morgue du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Benbadis.

11 personnes décédées ces dernières 48 heures

Onze personnes ont trouvé la mort et sept autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant les dernières 48 heures à travers le territoire national, indique hier un bilan établi par les services de la Protection civile. L'accident qui a fait le plus de victimes a eu lieu dans la wilaya d'El Bayadh, où trois personnes sont décédées et deux autres ont été blessées suite au renversement d'un véhicule léger sur une route de la commune d'El Benoud. Younés F.